

Contrôlez l'état de votre véhicule avant de prendre la route des vacances



Il est essentiel de vérifier l'état général de sa [voiture](#) avant de prendre la route des vacances.

Le réseau Euromaster de distribution de pneumatiques et d'entretien courant des véhicules propose à l'occasion des départs en vacances un **contrôle complet et gratuit** du véhicule et des pneus.

Dans le cadre de ce contrôle gratuit dans l'un des **400 centres Euromaster**, le spécialiste de l'[entretien automobile](#) vérifie l'état général du véhicule (essuie-glaces, niveau d'huile, vidange, liquide de freins, climatisation, niveau d'usure des plaquettes de frein avant et arrière et contrôle d'éventuelles fuites au niveaux des amortisseurs avant et arrière) et les pneus (pression des cinq pneumatiques, niveau d'usure des pneus, conformité des pneus et réglage du parallélisme du véhicule).

Au total, **11 points de contrôle** autour des points fondamentaux du véhicule et des pneus sont effectués gratuitement.

Entièrement gratuite dans les 400 centres Euromaster, cette prestation de contrôle [automobile](#) systématique peut donner lieu, si nécessaire, à la réalisation d'opérations d'entretien courant payantes.

Si le client le souhaite, les techniciens Euromaster peuvent effectuer le réglage de la géométrie, le gonflage à l'azote des pneus, le changement du filtre d'habitacle, le diagnostic complet de la climatisation, la recharge du circuit en fluide frigorigène, la vidange moteur, le remplacement des filtres, les mises à niveau, une révision complète avec garantie constructeur préservée, ...

Selon Euromaster, l'usure et la pression des pneus sont *"directement responsables de 4% des accidents de la route"* et *"70% des véhicules roulent en France avec une pression non adaptée"*.

À l'été, les pneumatiques évoluent dans des conditions climatiques marquées par de fortes chaleurs et sur de longs trajets lors des vacances.

Les pneus doivent être en **bon état** avant de partir en vacances, à la **bonne pression et à l'équilibre**. En cas d'usure ou de vieillissement, les pneus doivent être remplacés.

Eric Houquet, 02/07/2012